

LETTRE AUX PAROISSIENS

Chers frères et sœurs en Christ,

Voici déjà huit ans, j'ai été envoyé comme collaborateur de l'évêque comme administrateur puis curé des deux paroisses Sainte-Anne et Saint-François-Xavier. Notre archevêque, Monseigneur Pontier, nous avait alors demandé, lors de sa visite pastorale de secteur, de poursuivre ensemble le rapprochement entre les deux communautés paroissiales.

Ce souci de faire communion entre les deux paroisses trouve ses origines dans le tournant des années quatre-vingt. Et le point cinq de la charte de la paroisse Saint-François-Xavier, qui a retrouvé sa place lors du cinquantième anniversaire de sa construction, nous rappelle sans cesse ce désir : « *Développer progressivement une pastorale de secteur en posant des actes concrets avec Sainte-Anne et le Lycée Daumier.* »

Depuis ce temps, de nombreuses initiatives ont vu le jour afin de favoriser des célébrations communes, le catéchisme, l'aumônerie, les groupes de réflexion, la vie liturgique et sacramentaire. Prêtres et laïcs, ensemble, ont favorisé peu à peu l'émergence et le développement de cette relation entre les deux paroisses. En 2003, l'arrivée du père Charles Neveu comme **unique curé** pour les deux paroisses a marqué un tournant décisif dans l'organisation des deux paroisses. La constitution **d'un unique conseil pastoral** a permis aux laïcs en responsabilité de mieux se connaître et de décider ensemble des choix pastoraux décisifs pour les deux paroisses.

Lors de son départ en 2013, il n'a pas été question de retrouver des prêtres pour les deux paroisses mais bien de poursuivre le rapprochement des deux communautés. En février 2014, la création **d'un unique conseil économique** a inauguré une nouvelle étape dans cette évolution. Les assemblées paroissiales de 2014 nous ont permis ensemble de prendre quatre-vingt-seize décisions pour mieux vivre l'Église au cœur de nos quartiers et entre nous. L'appel de personnes à former une équipe d'animation pastorale dans chaque paroisse en décembre 2014 puis **une unique équipe d'animation pastorale pour les deux paroisses** en janvier 2015 a donné un nouvel élan à l'ensemble pastoral Saint-Anne Saint-François-Xavier.

Avec l'accord du **nouveau conseil pastoral**, représentant plus largement encore les deux paroisses et les groupes et services de l'ensemble pastoral, des décisions ont été prises afin de favoriser davantage une meilleure connaissance des uns et des autres : une plus grande communion fraternelle dans des temps de convivialité plus fréquents ; des calendriers de célébration permettant davantage de mixité comme la multiplication des messes uniques rassemblant tout le monde aussi bien à Sainte-Anne qu'à Saint-François-Xavier.

Mon choix personnel, d'accueillir au presbytère des migrants, adultes ou mineurs non accompagnés, en concertation avec des associations ou des instances juridiques ou administratives n'est que la poursuite de ce qui avait déjà été fait dans l'une et l'autre paroisse : accueil de SDF à Saint-François-Xavier, accueil d'un ancien détenu à Sainte-Anne. L'accueil de deux familles Rom sur les deux lieux s'est fait alors relativement sans problème en 2014.

La proposition du soutien scolaire pour les enfants et jeunes du quartier, particulièrement les enfants de familles monoparentales, la réorganisation de la solidarité avec la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, le groupe Rencontre-et-Partage, Table-Ouverte, présent depuis de longues années, les deux années de présence de l'alphabétisation à Saint-François-Xavier, les concerts et l'ouverture à la culture musicale ; tout ceci donne une place à notre vie paroissiale d'être reconnue au sein du quartier et de la ville. Et même si nous attendons toujours l'arrivée des Grandes Orgues, nous savons que désormais il est important de faire une place à cette dimension là aussi.

Il est important aussi de retransmettre et d'informer avec les moyens techniques contemporains. Grâce au site internet bien fourni et développé, des personnes parfois éloignées de l'Église ou d'autres traditions religieuses peuvent fréquenter nos églises ou participer à des activités sociales ou culturelles.

La paroisse se définit par une « communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans le diocèse. La paroisse s'organise autour de la vie d'une communauté. Mais la paroisse est « territoriale » ; elle « comprend tous les fidèles du territoire donné » (can. 518) et se met au service de tous les habitants du territoire. La paroisse n'est donc pas d'abord l'église (lieu/bâtiment) où se réunissent les fidèles pour prier ! La paroisse doit rendre présente, visible et agissante l'Église universelle en un lieu particulier.

La paroisse a trois types de fonctions. **La mission d'évangélisation.** La paroisse est le lieu privilégié de l'initiation chrétienne, aussi bien pour les adultes (catéchumènes) que pour les jeunes. **La célébration de la liturgie et des sacrements.** La paroisse initie les fidèles à la vie liturgique, les rassemble pour la célébration régulière de l'Eucharistie et leur propose les différents sacrements qui jalonnent les étapes de la vie. Elle répond aux demandes de ceux qui se sentent en marge de l'Église mais viennent la solliciter à l'occasion d'un événement personnel (mariage, funérailles...). Les services caritatifs et de solidarité. Comme toute l'Église, **la paroisse a le souci des plus pauvres**, dans son environnement proche comme dans le reste du monde. Elle rappelle à chaque fidèle le devoir de se faire le prochain de ceux qui souffrent. Selon ses effectifs et ses moyens, elle organise des services de proximité et suscite des groupes qui participent aux grands mouvements chrétiens de solidarité.

Se préparer au mariage, prévoir un baptême, inscrire des enfants au catéchisme, rechercher un groupe de scoutisme, organiser des funérailles, demander le sacrement de réconciliation, solliciter la visite d'un prêtre auprès d'un malade, demander une intention de messe... ce sont quelques-uns des services traditionnels pour lesquels tout fidèle peut s'adresser à la paroisse, même s'il ne la fréquente pas régulièrement. En sens inverse, c'est aussi à la paroisse que l'on remet chaque année le « denier du culte », ensuite transmis par le curé au diocèse.

Mais la paroisse ayant vocation à **être avant tout une communauté**, elle ne peut se contenter d'être une distributrice de services. La « logique de guichet » doit céder la place à une logique d'engagement dans laquelle chaque fidèle trouve peu à peu sa place. Groupes de réflexion ou de formation, groupes de prière, services d'entraide, permanences d'accueil, équipes liturgiques, accompagnement des funérailles, responsabilité de catéchèse... chacun est appelé à jouer un rôle en fonction de son charisme propre et des missions que souhaite lui confier le curé.

Au moment de la béatification du bienheureux Jean-Baptiste Fouque, cette figure de prêtre mettant aussi en action de nombreuses personnes de son époque pour accueillir, soigner, protéger est devenu comme le chemin de lumière sur lequel notre ensemble pastoral pouvait avancer toujours dans la prière, l'approfondissement de la Foi et le souci de l'ouverture au quartier et particulièrement des plus fragiles. Accueilli au sein de l'Union des Œuvres de l'abbé Fouque, notre ensemble pastoral vient honorer désormais le bienheureux en portant son nom au sein de notre diocèse. **Il est important d'avoir le souci de poursuivre la connaissance du bienheureux ainsi que de sa spiritualité.**

Le samedi 15 décembre 2018, l'ensemble pastoral Bienheureux Abbé Fouque était créé en présence de Monseigneur Pontier. Durant l'été 2019, la pose de la première pierre de « **Naïm, l'abri fraternel** » engageait l'ensemble pastoral, après accord de l'assemblée des trois conseils, pour une durée de cinq ans, dans un partenariat avec l'association Naïm pour l'accueil de SDF dans deux containers aménagés et un chalet installé à Saint-François-Xavier. Ce projet vient

permettre à ces personnes de pouvoir peu à peu reprendre pied et retrouver une vie plus sereine, avec des projets professionnels, du soin, de l'accompagnement social et fraternel. Il nous faudra, c'est certain, nous impliquer davantage à leur côté pour être une présence bienveillante et chaleureuse.

Le 1^{er} janvier 2020, nous avons franchi une étape extrêmement importante pour l'ensemble pastoral. Désormais, **le compte bancaire est commun**. C'est une caisse commune dans laquelle nous mettons ce que nous recevons et dans laquelle nous puisons afin de répondre à nos dépenses. A ce sujet, les choix réfléchis et engagés dans un comportement énergétique responsable nous a permis de diminuer considérablement nos dépenses en ce domaine. Nous honorons ainsi le label vert, label écologique qui place notre ensemble pastoral en catégorie 3 sur 5. **Il nous faudra poursuivre en ce sens, en demandant à tel ou tel d'être le référent Église verte.**

Aujourd'hui, notre ensemble pastoral répond à une cohérence, une unité de vie, de choix d'engagements au sein de nos quartiers, de cohérences de plus en plus grandes dans ce qui nous rassemble nombreux dans nos églises. Notre vie liturgique poursuit aujourd'hui sa croissance avec encore de nouvelles personnes qui veulent rendre ce service de nous aider à prier. Par le choix des chants, et leur animation, les musiciens qui préparent, les personnes qui ont souci à se réunir pour, à la lumière des textes, faire le choix de chants correspondants, préparer les intentions de prière universelle et qui parfois proposent quelque chose (un geste, un texte, ou autre) c'est notre vie de prière qui est en perpétuel renouvellement.

J'ai demandé aux personnes qui vivent ce service pour notre ensemble pastoral de poursuivre leur activité en se souciant **d'une plus grande communication entre eux tous**. Ils sont quasiment trente personnes. Il n'y en aura jamais de trop. Si cela vous intéresse d'une façon ou d'une autre, n'hésitez pas à rejoindre ce service si beau de la prière commune, **lieu visible de notre communion la plus fraternelle**. Elle est bien le lieu où s'exerce cette unité de vie de communauté sans que cela masque la variété des sensibilités. L'unité n'est pas l'uniformité.

Pour le choix des lecteurs, il n'est pas toujours facile de savoir qui accepte de lire ou pas, qui peut lire correctement en public et au micro ou pas. D'une part il est important d'avoir des lectures de qualité ; d'autre part il est important de faire participer des personnes à ces lectures. **Ne craignez pas de vous présenter comme lecteur potentiel**, même une semaine à l'avance en laissant vos coordonnées éventuellement pour mieux vous recontacter. Les enfants et les jeunes ne sont pas exclus de ce service qu'ils font souvent avec application et permet aux adultes d'être encore plus attentifs.

Tout en nous adaptant à la situation actuelle, nous devons continuer à mieux nous connaître, prendre le temps d'être ensemble, **pour mieux former une communauté paroissiale qui se réunit en deux lieux de culte** ; une communauté dont la vie s'inspire toujours davantage du bienheureux Jean-Baptiste Fouque sans mettre de côté les racines de la Foi dont la famille de Marie avec sainte Anne sont le modèle, et le charisme missionnaire de saint François-Xavier qui partait jusqu'au bout du monde et toute extrémité humaine.

Je vous invite aujourd'hui à ne former plus qu'une seule paroisse sur le plan canonique ce qui ne changera plus grand-chose dans la vie quotidienne. Tout aujourd'hui est bien en place pour pouvoir le faire et le vivre. Nous avons pris tout le temps nécessaire pour permettre de vivre ce que nous vivons aujourd'hui. Je crois qu'aujourd'hui, le temps est venu de franchir cette dernière ultime étape qui vient conclure le chemin parcouru. Cette dernière étape ne vient pas enlever le nom des lieux de culte. **L'église Sainte-Anne restera toujours l'église Sainte-Anne et l'église Saint-François-Xavier restera toujours l'église Saint-François-Xavier.**

Ce qui change un peu plus qu'aujourd'hui, c'est le sentiment d'appartenance à une seule et même communauté paroissiale, la communion en une même famille partageant ses envies, ses rêves, ses goûts, les mêmes aventures apostoliques et évangélisatrices, l'envie d'aller « *jusqu'au bout du monde et de toute réalité humaine* » comme François-Xavier, le désir de la transmission de la Foi sur le modèle d'Anne à l'égard de sa fille Marie pour mieux accueillir le Seigneur, mais bien enraciné dans nos quartiers, suivant l'abbé Fouque, usant ses semelles dans les rues, allant et venant, accueillant et servant, découvrant que « *rien n'est impossible à celui qui croit* » !

Ce qui change aussi c'est l'établissement **d'un seul registre paroissial** enregistrant les actes de baptêmes, mariages et obsèques, les communions, professions de Foi et Confirmation, mais précisant en quel lieu l'acte a été célébré. Je vous le redis, les lieux de culte conservent leur nom.

Vous être nombreux à être engagés au sein de la paroisse, du secteur, ou du diocèse, au service de l'Église et au service de tous ceux qui partagent notre vie de quartier, à Marseille. **Aujourd'hui je viens vous demander à former la paroisse Bienheureux Abbé Fouque.**

Déjà, l'équipe d'animation pastorale a donné son avis favorable. Le conseil économique aussi. Il sera important alors de **signaler de façon visible le nom de la paroisse et le nom du lieu de culte** afin de permettre à tous une meilleure compréhension de la chose. Il est évident que pour beaucoup de personnes autour de nous, et même parmi nous, ils viennent toujours à Sainte-Anne ou Saint-François-Xavier.

Nous avons, ensemble à poursuivre encore notre désir de ne former plus qu'une seule communauté paroissiale, et à en rendre témoignage autour de nous. Comme dit le psaume, « *Qu'il est doux pour des frères de demeurer ensemble* ». Et encore, l'évangile de saint Jean, « *c'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres qu'ils reconnaîtront que vous êtes mes disciples* » (Jn.13,35)

Je vous propose ainsi de prendre le temps de la prière, de réfléchir et de d'écrire. Tout sera lu, pris en compte et partagé en conseil pastoral. **A partir de toutes les réponses apportées, le conseil pastoral donnera aussi son avis.** La décision sera alors portée à l'archevêque de Marseille, monseigneur Jean-Marc Aveline, qui décidera s'il le veut, l'érection de la nouvelle paroisse Bienheureux Abbé Fouque. Mais, il est important que chacun de nous puisse donner son avis. Et c'est bien ce que je vous demande aujourd'hui.

Que l'Esprit du Seigneur, demeurant en sainte Anne, que le souffle missionnaire dynamisant saint François-Xavier, que l'Esprit de charité agissant dans le bienheureux Abbé Fouque vienne demeurer en chacun de vous pour discerner ce qui est bon pour nous tous. Amen.

Père Jordi LLAMBRICH

Merci pour votre participation